

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »****29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 28 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 28 septembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 22 septembre, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Anne-Marie OLIVON
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Élisabeth BRUSSAT
Mme Sylvie EXBRAYAT	M. Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Déolinda BOILON	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. René BROUSSE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
Mme Catherine MORAND	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET

*Suppléant présent : M. Patrice BLANC*

Etaient représentés (procuration) :

Mme Danielle GRANOUILLET (à Mme Josiane HUGUET)  
Mme Annick FORESTIER (à M. Daniel PEYNON)  
M. Guillaume FRICKER (à M. Christian BOURNAT)  
M. Jean-Louis DERBIAS (à M. Florent MONEYRON)  
Mme Séverine VIAL (à M. Bernard FRASIAK)  
M. Patrick GIRAUD (à Mme Julie MONTBRIZON)

Etaient absents :

M. Bruno BOSLOUP  
Mme Bernadette RIOS  
M. Thierry TISSERAND

**VOTE :** En exercice : 35                      Présents : 26 / Représentés : 6                      Votants : 32

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) :

- Est arrivée en cours de séance à compter de l'OJ n° 12    Mme Marie-France MARMY
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°...    M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : CULTURE - MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE CONVENTION CITOYENNE –  
LANCEMENT DE L'OPERATION**

## CULTURE – MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE

### CONVENTION CITOYENNE – LANCEMENT DE L'OPERATION

\*\*\*\*\*

Madame la Présidente explique que la Convention Citoyenne pour le Climat a souhaité organiser des rencontres avec les territoires afin de faire vivre et prospérer les 149 propositions issues du débat citoyen.

A travers ce tour de France, à la rencontre des habitants, elle souhaite soutenir des dynamiques d'engagement citoyen et de démocratie contributive, instaurer des moments d'expérimentations de solutions pour des transitions sociales et écologiques souhaitables et démultiplier les initiatives démocratiques. Pour le territoire d'accueil, c'est aussi une mise en lumière et un moment convivial à partager.

25 lieux, des Tiers-Lieux, des espaces hybrides, des FabLab, des structures agroécologiques sur l'ensemble du territoire national ont été identifiés pour accueillir cette Tournée.

Identifié comme Tiers-lieu, le Réseau des Médiathèques entre Dore et Allier a été sollicité pour accueillir une étape de ce tour de France. Ses initiatives, construites depuis le début du projet jusqu'à la grainothèque et les nombreux projets contributifs avec les habitants, mettent en lumière la participation citoyenne dans la démarche et le projet du réseau.

La Communauté de Communes entre Dore et Allier, initiatrice et porteuse de ce programme, poursuit sa mission et s'interroge maintenant sur quel territoire Entre Dore et Allier se projeter à l'horizon 2025-2040.

En effet, l'intercommunalité se doit d'anticiper et d'organiser la construction d'un projet de territoire commun concerté et harmonieux. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un outil stratégique de connaissance et de gestion qui va permettre ce développement cohérent et ambitieux tout en préservant sa spécificité et son authenticité.

Cet enjeu d'aménagement concerté et réfléchi avec les habitants sera le cœur de cette étape de la Tournée entre Dore et Allier.

Aussi, la Tournée est une invitation citoyenne à prendre part au débat démocratique sur les enjeux de la transition écologique et les deux jours de halte sur Entre Dore et Allier seront l'occasion d'aborder les enjeux d'un PLUI à travers le prisme d'une démarche résiliente et autour des questions suivantes : Quel territoire et quel héritage pour nos enfants ? ou bien Dans quelle mesure les politiques publiques s'emparent des enjeux relevés par les habitants ?

Pour construire ce moment, des rendez-vous à articuler avec ceux mis en place par le travail autour du PLUI, seront inscrits sur le calendrier dès l'automne prochain :

- Des expositions photos :
  - Des lieux à préserver pour demain !
  - Le territoire, avant, aujourd'hui et demain pour illustrer l'évolution de la place du village, de nos habitations, de notre environnement.
- Une table ronde pour des retours d'expériences avec les lauréats de notre territoire au Budget Ecologique Citoyen porté par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme (Jozé et Saint Jean d'Heurs).
- Une présentation du PLUI, de ses enjeux aux habitants par les élus et techniciens entre Dore et Allier et un panorama d'initiatives et de projet mis en lumière par des étudiants

Ces temps préliminaires auront pour objet de sensibiliser les habitants et de les inviter à participer et à contribuer aux ateliers proposés lors de l'étape de la Tournée.

La Tournée de la Convention Citoyenne pour le Climat dans les tiers-lieux et sur les territoires pourrait faire étape entre Dore et Allier au cours du mois de mai 2022.

AR PREFECTURE

063-246301097-20210928-20210928\_27V2-DE  
Reçu le 04/10/2021

CCEDA  
CC 28/09/2021  
(27)

Les ateliers, tables rondes, conférences et moments festifs sont à construire avec les membres de la convention autour de la thématique retenue.

L'organisation générale et matérielle de ce rendez-vous est également à élaborer ainsi que la constitution d'un groupe de travail élargi associant élus et techniciens.

Après en avoir délibéré, le Conseil de la Communauté de Communes APPROUVE la participation de la CCEDA à la convention citoyenne pour le Climat dans le cadre de la tournée des tiers lieux, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 30 septembre 2021

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.